

# Ligne stratégique **VITICULTURE**

*Cette présentation est le fruit du travail de co-construction entre les acteurs de la filière, animé par la Région Pays de la Loire et croisé avec l'état des lieux et l'enquête consommateurs réalisés en 2016.*

*Les travaux collectifs ont mis en avant le fort enjeu de transmission des entreprises lié à un contexte de faible rentabilité et de gestion des risques climatiques. Le développement des marchés, en particulier à l'international, reste un enjeu collectif de la filière. Le consommateur a une bonne perception des vins de la Région. Il fait confiance en particulier aux appellations mais recherche une proximité avec le producteur.*

L'orientation stratégique retenue par la Région pour la filière viticole est :

**installer et transmettre les exploitations viticoles**

**rester compétitif en particulier sur l'export**

**rapprocher le producteur du consommateur et répondre à ses attentes sur la triple performance**

**Pour y parvenir, les leviers de soutien de la Région sont les suivants :**

- Communication par les outils numériques pour rapprocher le producteur du consommateur
- Mise en œuvre d'un outil commercial collectif pour l'export en développant l'image des produits
- Groupe de travail sur la transmission des structures (financement, processus, domaines séduisants, foncier,...)
- Innovation et expérimentation sur la triple performance
- Développement des relations entre l'AREV et le bureau bruxellois
- Participation aux salons internationaux (Prim'Export)
- Assurantiel : assurances récoltes
- Développement de l'œnotourisme ( route des vins) et des AOC